Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 17/09/2026

TECHNOVISION SOLUTIONS SARL rappelle 7D WHITE TEETH WHITENING STRIPS

- Noms des modèles ou références concernés : **QM2511**
- Marque : **QIMGO**
- **GTIN 68918047159 Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **Boîte en carton. Contient des sachets individuels de bandes de blanchiment.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2026 au 24/06/2026**
- Informations complémentaires : **Code-barres (EAN): 68918047159. ID produit Temu: 606451191923519. Produit sous forme de bandes de blanchiment dentaire de couleur violette.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Temu (plateforme en ligne) / DOUBLE PARROTS**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Teneur excessive en peroxyde d'hydrogène (supérieure à 0,1%) et présence de 6-méthylcoumarine (supérieure à 0,003%), dépassant les limites autorisées pour les produits cosmétiques.**
- Risques encourus par le consommateur : **Brûlures**
  Risque chimique
- Description complémentaire du risque : **Risque de brûlures chimiques et d'irritation sévère des gencives et de la muqueuse buccale dû au peroxyde d'hydrogène. Risque de réactions allergiques cutanées dû à la 6-méthylcoumarine.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **330781786046**
- Informations complémentaires publiques : **Pour demander un remboursement, veuillez contacter le service client de Temu via le lien suivant : https://www.temu.com/support-center.html**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre